

# pm

MAGAZINE

PM Magazine - N° 23

avril 2004

Bulletin de l'Association Française pour l'Étude du Papier-monnaie.



ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE DU PAPIER-MONNAIE

# SOMMAIRE

- Page 1** : lettre aux futurs collectionneurs  
**Page 3** : article du "journal du dimanche"  
**Page 4** : les vignettes de Melle Lambert  
**Page 7** : les vignettes de M. Pfund  
**Page 9** : le 10.000 f CFP  
**Page 11** : la Banque Royale  
**Page 12** : les nouveaux billets de la BEAC  
**Page 13** : les falsifications des bons des zones occupées (1914-1918)  
**3<sup>ème</sup>** de couverture : mise à jour des "Traites officielles"

**Pm**

**Magazine**

Propriété de l'AFEP

**Directeur de la publication :**  
Maurice KOLSKY, Président de l'AFEP

**Rédacteur en chef :**  
Philippe CALLANT

**Comité de rédaction :**

Michel BECUWE  
Michel DASPRE  
Yves JEREMIE  
Roger LECLERC  
Maurice KOLSKY  
Maurice MUSZYNSKI

AFEP  
Association Française pour l'ETUDE du  
Papier-Monnaie  
15, rue du Château d'Eau  
75010 PARIS

Toute reproduction ou traduction, mêmes  
partielles, sont interdites, sauf autorisation.

## ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE DU PAPIER-MONNAIE

Association régie par la loi de 1901, aux statuts déposés à la Préfecture de Police de Paris, le  
23 novembre 1979 (JO n° 289 du 13 décembre 1979)

### MOYENS D'ACTION :

Journée annuelle, en février, du Papier-Monnaie à Paris.  
La 23<sup>ème</sup> journée aura lieu le samedi 5 février 2005 à  
l'hôtel Paris-Est, dans les salons du Relais  
(au 1<sup>er</sup> étage de la gare de l'Est).

Bulletin périodique "LE PM MAGAZINE" réservé aux adhérent

### SERVICES AUX ADHÉRENTS :

Circulations (trois ou quatre listes par an)  
Fournitures diverses à prix préférentiels  
Publications  
Service pièces de la Fédération Française des Associations  
Numismatiques (à titre exceptionnel)

L'AFEP est à la disposition des adhérents chercheurs qui souhaitent  
entreprendre une étude spécialisée. Ecrire au Président au siège  
social.

### COURRIER :

Toute demande de renseignements doit être accompagnée d'une  
enveloppe libellée et timbrée.

**Crédit photos :** Ph. Callant, A. Dailly, M. Daspre,  
D. Denis, Melle Lambert, J. Palombo, J. Pirot

### AFEP : Siège social :

15, rue du Château d'Eau, 75010 PARIS



## TROP RARES ! TROP CHERS !

(lettre ouverte aux futurs collectionneurs)

*par Alain Dailly*

Ces petits bouts de papier appelés « billets de banque », objets de nos convoitises, parfois témoins gênants de notre déviance, deviennent au fil du temps des objets de valeurs inaccessibles à la majorité des collectionneurs. Pour preuve les estimations, proposées dans le dernier catalogue de vente sur offres de la collection Kolsky, de plusieurs raretés de la banque de l'Indochine. Ou bien la majorité des billets français du XIXème qui sont désormais inabordables pour le commun des mortels.

Comment peut-on envisager une collection digne de ce nom, si, dès le début, nous savons qu'une grande partie des billets convoités resteront l'apanage de quelques collectionneurs fortunés ou chanceux. D'autant que la « billetophilie » n'est pas encore majeure et les prix ne peuvent qu'augmenter. Sans nouveaux amateurs de belles vignettes ou de passionnés recherchant ces témoins historiques de la vie économique et sociale, les membres du club restreint du papier-monnaie risquent de vivre en consanguinité. Or l'histoire est là pour nous rappeler que sans un apport de sang frais dans une famille, on crée des tarés.

Il est vrai qu'il faut des locomotives, des vedettes, donc des billets d'exceptions, pour amener le billet de banque vers un statut digne des objets de collection les plus convoités. Mais nous, amateurs de ces bouts de papier, que pouvons nous faire ? Partir vers de nouveaux territoires, comme ces européens partis conquérir le nouveau monde au XIXème siècle, émigrants en quête du St Graal ? Mais à propos d'européens, une idée saugrenue<sup>1</sup> me vient à l'esprit ; pourquoi ne pas migrer vers la nouvelle monnaie européenne ? Trop banal répondront les aficionados du « billetterequivarendvertderagetouslescollectionneurs<sup>2</sup> ».



Il me revient en mémoire les confidences de plusieurs de mes aînés<sup>3</sup> qui, interrogés sur leur début de collectionneur, me confiaient qu'à leur époque, il y a une trentaine d'années, ces bouts de papier ne valaient rien, parents pauvres de la numismatique. Heureux précurseurs Oui, mais douze pays, parfois avec deux imprimeurs, et une série de 6 billets coûtant 885 euros la note risque d'être salée. Oui et non ! Limitons-nous à la vignette de cinq euros. Entre les combinaisons multiples des pays et des imprimeries, les fautés, les probables billets signés par le Président Trichet, la

<sup>1</sup> Soufflée par Maurice Kolsky.

<sup>2</sup> Billet rare qui va rendre vert de rage tous les collectionneurs.

<sup>3</sup> Ils se reconnaîtront.



quête est déjà vaste. A partir de 2006 une gamme modifiée sera progressivement émise. De même de nouveaux pays rejoindront inévitablement l'Europe fiduciaire.

Ces coupures qu'une circulation intensive use prématurément seront les raretés de demain. Et, dans quelques années, de jeunes collectionneurs aux yeux ébahis vous demanderont pourquoi vous avez commencé à collectionner les billets de 5 euros désormais introuvables. Et les heureux précurseurs leur répondront qu'à l'époque ce n'était :

« **PAS RARES ! PAS CHERS !** »

Ils penseront que vous avez de la chance et que maintenant c'est:

« **TROP RARES ! TROP CHERS !** »

---

### Maquettes du 5 € par Pierrette Lambert



Recto



Verso

---

Depuis décembre 2003, l'association les amis de l'euro regroupe 120 adhérents. Un site permanent donne les dernières indications d'émission, de pièces et billets fautés ou faux.

La cotisation est de 10 euros. Adresse web : [vice-president@amisdeleuro.org](mailto:vice-president@amisdeleuro.org) ou par courrier à l'AFEP. ■



## Le billet de 5 euros manque à l'appel

Il ne circule pas assez et s'use trop vite.  
La Banque de France veut le faire entrer  
dans les distributeurs automatiques

**Benoist Simmat**

UNE COUPURE manque souvent dans les portefeuilles des Français : le plus petit billet, celui de 5 €. Le successeur de Jean-Claude Trichet à la Banque de France, Christian Noyer, s'inquiète de son sort. Pour remplir son rôle, un billet de petite valeur faciale doit circuler vite entre usagers. Et repasser rapidement dans les mains des experts de la Banque de France.

C'est loin d'être le cas pour le « cinq euros ». Comme il y en a peu d'exemplaires en circulation, les rares disponibles sont dans un triste état. Les autres sont thésaurisés par les curieux. Ce billet repasse à la Banque de France tous les quatre mois, contre deux mois et demi en moyenne pour les autres coupures courantes (10, 20 ou 50 €).

Résultat, en 2003, le « cinq euros » ne représentait plus que 4,7 % des billets en circulation en France. Soit trois fois moins que dans la zone euro : 13,8 %. En fait, c'est le billet de 20 qui lui fait de l'ombre. 55,4 % des billets de nos portefeuilles sont des « vingt euros ». Un succès très français : c'est deux fois plus qu'en Europe.

Problème, cette coupure de 5 € est censée occuper un « créneau » de prix très important pour les échanges liquides : celui autrefois rempli par deux billets en francs, les 20 et 50 F. Il faut donc agir.

Les racines du problème sont à trouver du côté de l'alimentation de ce marché un peu spécial. En France, ce sont les DAB (distributeurs automatiques de billets) qui fournissent les usagers en liquide. Gérés et financés par les banques privées, ceux-ci distribuent essentiellement des coupures de 10 et de 20 (et un peu de 50). Remplir

les cassettes avec du 5 € reviendrait trop cher.

Pourtant, il y a urgence. Contrairement aux évolutions annoncées, l'arrivée de l'euro a donné une nouvelle jeunesse à la monnaie fiduciaire. Selon la Banque de France, la rotation des billets a augmenté de 20 % entre 2000 et 2003.

Pis : pour la Banque centrale, « l'affaire » du « cinq euros » est une question de budget. Chaque pays de l'Euroland est en effet chargé d'une partie des coupures à imprimer. La France, dans son usine de Chamalières (Auvergne), fabrique les 20 € et des 5 € qui s'accumulent dans ses coffres sans jamais prendre l'air !

Christian Noyer a déjà fait savoir aux banques qu'elles devaient faire un geste, même si rien ne les y oblige. Pas fous, les banquiers exigent une monnaie d'échange : « La possibilité de recycler plus de billets dans nos propres coffres », résume un grand banquier. Logique. Chaque billet, un jour ou l'autre, repasse entre les mains (ou plutôt les machines) des spécialistes de la Banque centrale pour vérifier qu'ils soient encore bien craquants, lisibles, ou plus simplement valides.

Les banques remplissent parfois cette mission elles-mêmes car elles possèdent de petites machines similaires. On estime ainsi qu'un quart des billets sont recyclés par des banques privées. Elles veulent augmenter ce pourcentage pour économiser des frais de transport de fonds (nécessaire pour envoyer les billets aux succursales de la Banque de France). Le prix à payer pour sauver le billet de 5 €. C'est dire si l'hypothétique billet de 1 € (réclamé en Italie ou en Espagne) a peu d'avenir en France.



# Et si l'Euro avait été français...

Par Philippe CALLANT

La passion pour la Numismatique entraîne le collectionneur dans des recherches nécessaires à trouver le document manquant à son patrimoine.

L'arrivée d'Internet offre des moyens illimités pour découvrir des éléments graphiques riches d'informations dans tous les domaines.

C'est ainsi que je vous laisse découvrir ce qu'aurait pu être la physionomie des vignettes imprimées en euros au niveau national.

Voici 7 maquettes élaborées par Pierrette LAMBERT que tous les amateurs de billets français connaissent bien.

Créatrice de timbres et de billets, elle nous a laissé quelques-unes des plus belles coupures émises au cours des années 1960/1980.

## 5 Euros



- Couleur dominante : jaune-gris.
- Au recto : Dans un style de caractère hellénistique, visage d'homme ; guillichis de couleur rouge et gris.



- Au verso : Carte de l'Europe de couleur marron et représentation de colonnes et de temple. Valeur faciale imprimée en gris.
- Dans un cartouche gris : Symbole européen.

## 10 Euros



- Couleur dominante : rouge-orangé
- Au recto : Dans un style de caractère ottoman, visage d'homme barbu ; guillichis de couleur rouge et bleu.
- Valeur faciale imprimée en bordeaux.



- Au verso, Carte de l'Europe de couleur rouge vif et représentation d'églises et de temple.
- Dans un cartouche bordeaux : Symbole européen.

## 20 Euros



- Couleur dominante : bleu
- Au recto : Dans un style médiéval, visage d'homme ; guillichis et arabesques de couleur bleue et orange.



## 20 Euros



- Au verso : Carte de l'Europe de couleur jaune et représentation d'édifice religieux.
- Valeur faciale imprimée en bleu.
- Dans cartouche bleu symbole européen.

## 100 Euros



- Couleur dominante : Vert et jaune
- Au recto : Dans un style renaissance, portrait de femme à la coiffure ornée d'un diadème perlé ; fond multicolore faisant penser à une tapisserie murale.
- Dans un cartouche vert symbole européen.

## 50 Euros



- Couleur dominante : Jaune, rouge et orange.
- Au recto : Dans un style médiéval, visage de jeune fille avec coiffe et foulard ; fond multicolore faisant penser au décor d'une tapisserie.



- Au verso : Carte de l'Europe rouge-orangé et décor chamarré.
- Valeur faciale imprimée en vert.

## 200 Euros



- Au verso : Carte de l'Europe en gris et noir et représentation de fenêtres et de portes de demeures du moyen-âge.
- Valeur faciale imprimée en vermillon.
- Dans un cartouche orangé : Symbole européen.



- Couleur dominante : Jaune
- Au recto : Dans un style polynésien, portrait de jeune fille à la coiffure en chignon fleuri.
- Dans un cartouche marron : Symbole européen.



## 200 Euros



- Au verso : Carte de l'Europe en beige et brun et décor avec motif floral.
- Dans un cartouche marron : Symbole européen.

## 500 Euros



- Couleur dominante : Rose et brun
- Dans un style slave, rappelant les personnages illustrant les billets de Yougoslavie, portrait de jeune homme et motifs géométriques.



- Au verso : Carte de l'Europe ocre rouge et éléments d'architectures classique et moderne.
- Dans un cartouche rose : Symbole européen.

**Ces magnifiques vignettes témoignent d'un classicisme certain au travers des décors chamarrés entourant ces portraits d'hommes et de femmes.**

**La finesse des esquisses de Pierrette Lambert nous transporte dans diverses époques où se mêlent à la fois la gaieté des visages et la magnificence des arrières-plans.**



Autre graveur ayant réalisé des projets pour la mise en place de l'Euro, Roger PFUND est connu pour la création de notre dernière gamme en Francs.

### 10 Euros

De nationalité franco-suisse, il a réalisé la dernière gamme de billets en circulation sur le territoire helvétique.

Des vignettes à la présentation verticale dans lesquelles apparaissent, tels des filigranes colorés, des portraits se détachant du fond constitué d'éléments architecturaux.

Voici en images une série de 7 maquettes.



Couleurs dominantes : Bordeaux, Gris et Vert

Au recto : Visage d'ecclésiastique se détachant au-dessus d'une coupole.

Au verso : Nef de cathédrale et valeur faciale imprimée en vert.

Filigrane : Portrait d'homme.

### 5 Euros



Couleurs dominantes : Jaune, violet, rose.

Au recto : Bas-relief; scène de style romain, tête d'homme Valeur 5 € en rouge.

Au verso : Temple stylisé Valeur 5 € en rouge et en gris.

Filigrane : Portrait d'homme. (PERICLES)

### 20 Euros



Couleur dominante : Bleu

Au recto : Portrait de femme à la coiffe paysanne se détachant au-dessus d'une scène de style médiévale.

Au verso : Porche stylisé et valeur faciale imprimée en orange.

Filigrane : Portrait d'homme.



### 50 Euros



Couleurs dominantes : Ocre rouge, Ocre jaune et Gris bleuté.

Au recto : Portrait de jeune homme se détachant au-dessus d'une cour carrée entourant un édifice. La valeur imprimée en bleu.

Au verso : Colonnade et coupole avec la valeur faciale imprimée en bleu.

Filigrane : Portrait d'homme. (ERASME)

### 200 Euros



Couleurs dominantes : Ocre jaune et Gris bleuté.

Au recto : Portrait d'homme se détachant d'un édifice métallique surplombée d'une verrière. Valeur faciale imprimée en mauve.

Au verso : De couleurs pastels, coupole stylisé et valeur faciale imprimée en violet.

Filigrane : Portrait d'homme. (LAVOISIER)

### 100 Euros



Couleurs dominantes : Vert, Mauve et Bordeaux.

Au recto : Portrait de jeune fille portant une coiffe se détachant sur une scène médiévale. Valeur faciale imprimée en bordeaux.

Au verso : Colonnade et coupole avec valeur faciale imprimée en rouge.

Filigrane : Portrait d'homme.

### 500 Euros



Couleurs dominantes : Gris bleuté, Ocre jaune.

Au verso : Portrait de femme se détachant sur un fond quadrillé avec en premier plan un échafaudage.

Valeur faciale imprimée en jaune.

Au verso : Sur un fond quadrillé, façade d'immeuble avec balcons et fenêtres.

Filigrane : Portrait d'homme. (EINSTEIN)



**LES BILLETS  
DE LA  
BANQUE DE L'ALGERIE  
ET DE LA  
BANQUE DE L'ALGERIE ET DE LA TUNISIE**

<b>Pages</b>	<b>Sommaire</b>
4	Bibliographie
6	Résumé historique de la présence française en Algérie et en Tunisie
10	Résumé historique de la création de la Banque d'Algérie et de Tunisie
14	Emission des billets
16	Indice de rareté et cotation
17	Tableau des signatures
21	Détail des surcharges
23	1 <sup>ère</sup> partie Billets émis en Algérie : Banque de l'Algérie 1852 - 1949
91	Billets émis en Algérie : Banque de l'Algérie et de la Tunisie 1949 - 1956
104	Billets émis en Algérie : Banque de l'Algérie 1956 - 1962
108	Billets non émis pour l'Algérie et la Tunisie 1943 - 1950
113	2 <sup>ème</sup> partie Billets émis en Tunisie : Banque de l'Algérie : surchargé en noir 1904 - 1949
150	Billets émis en Tunisie : Banque de l'Algérie et de la Tunisie : imprimé 1949 - 1956
161	Billets émis en Tunisie : Banque d'Etat à Tunis 1881
163	3 <sup>ème</sup> partie Billets de nécessité émis en Algérie : Chambres de commerce 1914 - 1926
172	Billets de nécessité émis en Algérie : Tickets on bons privés 1914 - 1926
187	Billets de nécessité émis en Algérie : Région Economique 1944
189	Billets de nécessité émis en Tunisie : Régence de Tunis 1918 - 1921
201	Billets de nécessité émis en Tunisie : Bons privés : C <sup>nie</sup> de Gafsa
203	Billets de nécessité émis en Tunisie : Régence de Tunis 1943
205	4 <sup>ème</sup> partie Billets pour Prisonniers de guerre 1943 - 1948
209	Billets émis en Corse au type de la Banque de l'Algérie 1943 - 1946
213	Bons de Crédit ou d'Achat
216	Documents monétaires pour l'OAS en Algérie 1961 - 1962
218	Documents monétaires : Bons prime en Tunisie
220	5 <sup>ème</sup> partie Annexe : textes officiels

Cette étude, avec ses nombreuses illustrations, permet un classement facile des billets émis en Algérie et en Tunisie entre 1851 et 1962, avec la **COTATION**  
Format 210 X 297mm ; 231 pages, couverture couleur ; 11 pages couleur dans le texte et hors texte.  
Prix : 20 Euros l'exemplaire + 4 Euros de port ; envoi par retour de courrier.

**BON DE COMMANDE**

à adresser à : **Jean-Luc AUBERT - route de Grans CD 16 bis -  
13250 SAINT-CHAMAS  
FRANCE**

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

CODE et VILLE.....

Veuillez m'adresser..... exemplaire(s) de : <<LES BILLETS DE LA BANQUE DE L'ALGERIE ET DE LA BANQUE DE L'ALGERIE DE LA TUNISIE>>, au prix de 20 € + 4 € de port, soit 24 €.

Ci-joint..... Euros par : ..... chèque bancaire, ..... chèque postal.



## LES BILLETS DE LA BANQUE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

Sous ce titre cette étude répertorie :

- les billets de la *Banque du Sénégal* ;
- les billets de la *Banque de l'Afrique Occidentale* : plus de 110 billets pour la première émission <<type *Bellery Desfontaines*>>, ainsi que des inédits pour les autres émissions (N°61 bis, N°67, N°69) ;
- les *signatures*, permettant ainsi un classement chronologique ;
- des *épreuves d'artistes* et des *essais* ;
- les billets du *Gouvernement Général* (1917-1925) ;
- les *timbres-monnaie*, Côte-d'Ivoire, Guinée ;
- les billets de *nécessité pour la Côte-d'Ivoire* en 1943.

Avec ses nombreuses illustrations, elle permet un classement facile des billets émis en Afrique Occidentale Française.

Format 210mmX 297mm ; 160 pages, couverture couleur ; 3 pages couleurs dans le texte.

Prix : 15 euros l'exemplaire + 3,48 euros de port ; envoi par retour de courrier.

---

### BON DE COMMANDE

à adresser à : Jean-Luc AUBERT - route de Grans CD 16 bis -  
13250 SAINT-CHAMAS.

NOM.....PRENOM.....ADRESSE.....

CODE et VILLE.....

Veillez m'adresser..... exemplaire(s) de : <<LES BILLETS DE LA BANQUE DE  
L'AFRIQUE OCCIDENTALE>>, au prix de 15 € + 3,48 € de port.

Ci-joint.....francs par : --- chèque bancaire, --- chèque postal, --- mandat.



# AUTOPSIE D'UN BILLET :

## Le 10.000 francs C.F.P. type 1986

Par Alain DAILLY

L'Institut d'Emission d'Outre-Mer, créé par la loi n° 66-948, a le privilège d'émission dans les territoires français du Pacifique. Ses statuts ont été fixés par le décret n° 67-267 qui sera modifié en 85 et 86.

L'IEOM exerce ses activités en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna.



En 1986, l'IEOM émettait un billet d'une valeur de 10.000 francs. Contrairement aux coupures précédentes, il n'y a pas de nom de territoire ajouté. De même, pour la première fois, le sigle « CFP », qui signifie « Communauté Financière du Pacifique » est mentionné. Enfin, c'est Pierrette Lambert qui dessina ce magnifique billet, rompant avec le style des précédentes vignettes créées par Raymond Vaudiau. Le franc Pacifique valant 0.055 franc métropolitain, ce billet, émis en 1986, avait une valeur de 550 francs français, soit un pouvoir d'achat supérieur à la plus importante coupure de la dernière gamme (500 francs Curie). Etonnant pour des territoires si éloignés de la Métropole.

Esquisse du visage

Comme dans toutes les maquettes de Pierrette Lambert, on note l'extrême richesse de l'iconographie et la précision du détail.

### Recto :

Une tête de tahitienne couronnée de fleurs exotiques (pluméria acuminata), une fleur (tiare Tahiti) piquée dans ses cheveux, domine la vignette. En dessous, une composition d'après des motifs de tapas (tissus en écorce, peints à la main). Dans le fond, figure l'hôtel Bali-Hai à Hushiné. A l'opposé, l'emplacement du filigrane révèle un profil de polynésienne ainsi que celui d'une femme de la Nouvelle-Calédonie. Entre les deux têtes, figurent une fleur d'hibiscus ainsi qu'une fleur de tiare Tahiti. Une composition s'inspirant du tressage de feuilles de palmiers entoure le filigrane.

L'emblème du drapeau de la Polynésie française sera rajouté lors de l'impression.



Maquette du recto

### Verso :

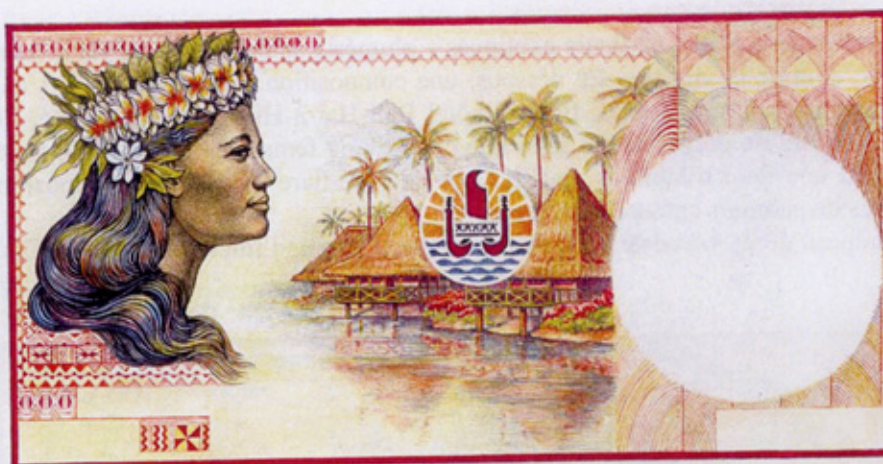
Le visage d'une femme de la Nouvelle-Calédonie, la chevelure ornée d'une fleur d'hibiscus, est présent à droite de la vignette, reposant sur des fleurs de *Strelitzia-reginae*. Le centre de la coupure est constitué de coraux et de poissons (*Paracanthurus Teuthis*, *Balistes Niger*, *Pomacanthus Imperator*, *Zanclus Cornutus*, et *Acanthurus olivaceus*). En haut, une habitation, avec des pins colonnaires, ainsi que des palmiers sont ajoutés. Une flèche faitière, de la vallée de Houaïbou, représentant une tête de personnage en bois sculpté, complète cette face.





Maquette du verso

Le billet subira une modification par l'impression du nouveau code pénal et le rajout d'un fil de sécurité dans le papier.



Epreuve recto

Ce splendide billet sera peut-être la dernière coupure émise en Francs Pacifique car il est de plus en plus question d'introduire à sa place l'Euro.

*Renseignements fournis par Melle Pierrette Lambert*

---

I.E.O.M.

Dans le N° 22, nous avons écrit : "*Président du Comité de Surveillance*"  
au lieu de "*Président du Conseil de Surveillance*".

Avec nos humbles excuses.



# PRÈS DE 300 ANS APRES SON ÉMISSION, VOICI RETROUVÉ UN BILLET DE LA BANQUE GÉNÉRALE DE JOHN LAW.

Par Yves JÉRÉMIE

## LE RÊVE DE GEORGES THOMAS :

Ce célèbre collectionneur interviewé par un magazine en 1971 a répondu à la question :

*Y a-t-il un billet très rare dont vous rêvez ?*

Réponse :

*Il y en a beaucoup, mais en particulier les billets de la Banque Générale de LAW en 1716 ; on n'en a jamais retrouvé.*

Nous lui dédions cette présentation.



Document PALOMBO Présentation Club AUVERGNE – Papier-Monnaie CHAMALIERES

### Explication des termes employés :

« Du poids et titre de ce jour » et « Dix au marc ».

Depuis le 20 mai 1718, l'écu (la pièce d'argent) valait 6 livres tournois à 10 pièces au marc (ancienne mesure valant environs 245 grammes) soit pour 1 écu 24,475 grammes théoriquement (écu de Navarre). Pour la taille à 8 au marc, poids de l'écu : 30,594 grammes (écu VERTUGADIN).

Signataires : De gauche à droite : (vu)  
FENELLON - JOHN LAW - 3<sup>ème</sup> non identifié  
(associé de Law).

Timbre Sec : Au centre :

Allégorie de la Fortune avec la légende :  
« ETABLISSEMENT de CREDIT »

### Billets en Ecu de Banque de 6 Livres à 8 Ecu au Marc.

Billets de 10, 40, 100, 400, et 1000 Ecu (suivant les 12 émissions entre le 16 juin 1716 et le 8 mars 1718).

Nota : Presque tous les billets de 1000 Ecu étaient imprimés à moins de 1000 exemplaires

### Billets en Ecu de Banque de 6 Livres à 10 Ecu au Marc.

Contrairement à toute décision et promesse antérieure, l'Ecu de Banque fut, à ce moment lui aussi dévalué et assimilé à l'Ecu métallique.

Billets de 10, 50, 100 et 500 Ecu (3 émissions des 8 juin, 30 août et 18 octobre 1718).

Nota : Le billet ici présenté, daté du 10 juin 1718 est donc de la première émission.

Il fait parti des 16000 billets de l'émission du 8 juin 1718.

Afin que le public garde sa confiance dans le papier-monnaie, il y avait 8 sécurités officielles, sans compter peut-être des sécurités secrètes.



## LES PAYS QUI ONT DISPARU

Dans les n° 1 et 22 du PM Magazine nous avons fait paraître des articles concernant les pays européens et une première partie des pays africains qui ont disparu en tant qu'Etats.

### BIAFRA

Province du Nigéria, peuplée d'Ibos, chrétiens, dans leur majorité, est riche en pétrole. Les Etats-Unis d'Amérique, l'Angleterre et la France se partagent 12 permis d'exploitation.

En mars 1967, le Niger est divisé en 12 Etats fédérés; trois jours plus tard la province du Biafra considérant que le Nigéria n'apportait rien à leur entité, proclame la République du Biafra. Une guerre civile éclate immédiatement. Les grandes puissances officiellement n'interviennent pas, bien que leurs intérêts sont menacés par cette guerre. Le 15 janvier 1970, après trois ans de guerre, les forces biafraises sont contraintes de se rendre et le Biafra redevient une province du Nigéria.



### CAMEROUN ALLEMAND



Le Cameroun devint allemand le 12 juillet 1884 suite au traité germano-douala signé par les commerçants allemands et les chefs douala.

Le 14 juillet 1884, l'envoyé de Bismarck prend possession du territoire qui devint un "Schutzgebiet" (protectorat) allemand.

La conférence de Berlin, novembre 1884-février 1885, recommande que Allemands, Anglais et Français se rencontrent pour établir les frontières du Cameroun.

En 1911, nouvelle convention, signée avec la France, qui agrandit le Cameroun de 700.000 km<sup>2</sup>.

Douala fut la capitale de 1885 à 1901. Buéa de 1901 à 1909 fut préférée mais l'irruption du Mont Cameroun fit retourner le gouvernement à Douala.

De 1884 à 1914, les allemands se heurtèrent à des révoltes du peuple douala et dès la déclaration de guerre en août 1914 un corps expéditionnaire franco-britannique engagea les combats qui durèrent jusqu'en février 1916, date à laquelle les Allemands furent boutés hors du territoire

(à suivre)



# Falsifications de billets des régions occupées de 1914-1918

*d'après les recensements du Dr Keller, J-G Forien de Rochesnard et J. Piot*

Encore très peu connus ces billets qui circulaient dans les régions occupées furent retirés de la circulation par un office allemand qui contrôlait la circulation monétaire et gardés par un membre de cet office.

Il est très intéressant de comparer ces billets avec les vrais, certains sont imprimés, d'autres sont dessinés à la main. Quelques-uns sont une copie plus ou moins heureuse des vrais billets, d'autres semblent être des falsifications de fantaisie.

La plupart de ces billets portent une estampille " Falschstücks " dans un cadre rectangulaire, ajoutée par l'office allemand.

On peut classer les billets en plusieurs groupes :

- 1) **Billets authentiques de 1870 émis frauduleusement par des particuliers en 1914-18 .**  
Vérification faite par le Dr Keller.
- 2) **Billets de 1914-18, copiés à la main.**

Les billets du type **Douai**, sur papier parcheminé ont surtout été copiés de cette manière, mais d'autre aussi :

- **Aniche** 1915 50f série G 4, fond bleu-gris
- **Arleux du Nord** 1914 20f. , deux estampilles, numéro et signatures sont aussi falsifiés
- **Brébières** 20/12/1914 20f. série C
- **Brunémont** 1914 20f. série C
- **Courchelettes** 1914 20f. sans fond, 20f. fond bleu, 20f. fond rouge.
- *Le sceau communal est très bien imité, mais la figure de la République au centre, n'est pas faite aussi soigneusement que sur l'original, on a effacé ici et là, ce qui prouve que ces billets sortaient du même falsificateur.*
- **Cuincy** 1914 20f. 5<sup>ème</sup> série
- **Etaves & Bocquiaux** 31 mars 1915 1f
- **Evin-Malmaison** 30 décembre 1914 : E 10, D 20 f
- 
- **Féchain** 1914 10f. *Ce billet, fait avec de l'encre bleue, est facile à reconnaître. Le falsificateur travaillait soigneusement et numérotait ses billets, il y en a deux avec les numéros 4203 et 4204*
- **Flers en Escrebieux** 1914, 5f série C, 10f série C, 10f série D - 1915 50f le cachet est aussi fait à la main
- **Vitry en Artois** 13 avril 1915 50f série B peint en bleu
- **Waziers** 2 août 1914 50f série G
- *autre style :*
- **Ourges** 1915 1 et 5f
- **Méricourt** 1915

*Il y a aussi des falsifications manuscrites dans les billets syndicaux de Valenciennes, sans date 20f série 18, en violet au lieu de bleu.*

### 3) Falsifications imprimées

- **Aniche** 1915 20f série G , quoique le cachet semble vrai. - 20f série 3 , fond bleu-gris, cachet effacé
- **Billy-Montigny** 4 janvier 1915 10f séries A et B, cachets effacés



- **Courrières** ( commune ) Février. 1915 10f - Mines 15 septembre 1914 2f série Ac estampillée, verso sans impression.



- **Dourges** , commune 18 janvier 1915 10f 2<sup>ème</sup> émission CM - Société des Mines, sans date, 20f papier gris-bleu ou blanc



- **Flers-en-Escrebieux** 1914 10f série C, J, avec signatures falsifiées - 1915 20f papier bleu, 50f papier vert clair. Il semblerait que l'on ait trouvé plusieurs falsifications dans cette commune.
- **Hornaing** 1915 avec cadre 20f 9<sup>ème</sup> série avec cachet différent de celui des vrais
- **Landas** 10f sans série, imprimé en vert
- **Lys-les-Lannoy** sans date 10f 2<sup>ème</sup> série
- **St. Quentin** 3 août 1914 2f
- **Vitry-en-Artois** 22 février 1915 10f séries A et B
- **Avesnes** sans date 50f porte les signatures de Bavay et Le Quesnoy comme sur les billets du syndicat
- **Charleville-Mézières** 11 mars 1916 5f série k, 10f série k sans filigrane, 50f papier vergé, format 14,7x9,3 au lieu de 12x 8 cm ( 20f ) et 15,2x10 cm ( 50f ) , 50f série A papier épais vergé 11,9x10cm, imprimé seulement en noir
- **Douai-Carvin** 22 mai 1916 20f 2<sup>ème</sup> série sans filigrane, le numéro beaucoup plus grand que sur les vrais
- **Valenciennes** septembre 1914 5f série 9 le rouge plus clair que sur les vrais billets - 100 f impression bleu au lieu de bleu-vert, série 1, impression du verso plus fort. - Mai 1916 20f série 25 sans filigrane
- **Anneux** commune 12 janvier 1916 1, 2, 5f, avec filigrane ondulé. Ces billets sont estampillés faux, le sont-ils vraiment ?
- **Harnes** 20 février 1915 10f série B, le chiffre 10 en haut à gauche est tout noir au lieu d'être hachuré et d'une gravure maladroite
- **Aisne-Ardennes et Marne** 12 décembre 1917 2f série 1, sans numéro et sans filigrane. L'impression est la même que pour les autres valeurs et rien dans l'impression ne ressemble à une falsification. Mais cette valeur n'existe pas comme billet circulant. Il semblerait que ce billet soit une épreuve refusée qui aurait été mis en circulation frauduleusement. ■



# LES TRAITES OFFICIELLES

## MISE À JOUR

Une traite étonnante a été proposée dernièrement dans une vente publique.

Le titre : **COLONIES FRANÇAISES ORIENTALES**. Cette appellation nous était inconnue.

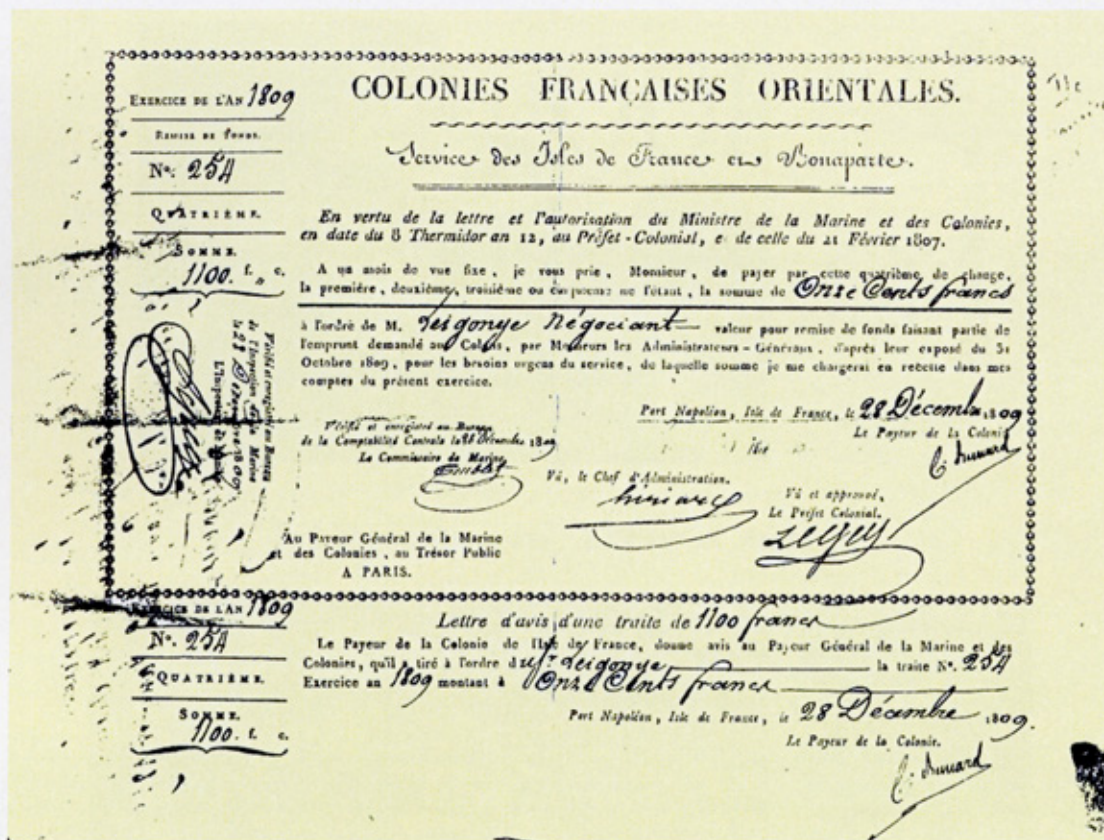
**Service des Isles de France et Bonaparte** : c'est la première traite connue avec le nouveau nom de l'Isle Bourbon et pour couronner le tout la ville émettrice est **Port Napoléon Isle de France**.

De quoi réjouir le collectionneur qui a eu la chance de l'acquérir ! Bravo A. L. !

N° 60 bis - 1100 FRANCS - 1809. (n° du catalogue : "Les Traites officielles")

Date d'émission : Port Napoléon, Isle de France le 28 décembre 1809

Rareté : R6



vignette plus lettre d'avis : 225x190

Au verso, un endos payable à Bordeaux, 2 janvier 1810





**Sandrine-Ludmilla JUNG** maquette de 50 €



**Mark SCOVELL** maquette de 100 €



**Kenneth PONSAERS** maquette de 200 €